

Code : 990000078109

Paris le 20 avril 2015

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur de (s) part(s) du fonds commun de placement d'entreprise Covéa Sécurité Monétaire ES, FCPE nourricier de l'OPCVM maître Covéa Sécurité et nous vous remercions de la confiance que vous témoignez à notre société.

Par décision du 15 avril 2015, le conseil de surveillance de votre FCPE réuni sur convocation de Covéa Finance, société de gestion de portefeuille, a acté la modification du profil de risques de son OPCVM maître, Covéa Sécurité, consécutive aux modifications apportées à sa classification AMF et sa stratégie d'investissement.

Nous attirons donc votre attention sur le fait que les modifications intervenues sur l'OPCVM maître impacteront votre FCPE.

Ainsi, votre fonds fera l'objet de modifications sur sa classification et stratégie d'investissement.

La date d'effet de la mutation est la même que celle de son OPCVM maître, c'est-à-dire le 1^{er} juin 2015.

Ces modifications ont été approuvées par le conseil de surveillance de votre fonds le 15 avril 2015.

Les modifications intervenues sur le FCPE ont reçu l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers le 13 avril 2015. Celles impactant le fonds maître ayant été agréées le 10 avril 2015.

Nous vous rappelons que si cette opération ne vous satisfaisait pas, vous avez à tout moment la possibilité de sortir sans frais du FCPE en cas de disponibilité des avoirs ou dans le cas contraire, de transférer vos avoirs sur un autre FCPE de la gamme Covéa, dans un délai d'un mois à compter de la réception du présent courrier.

Nous vous invitons en conséquence à vous rapprocher de votre conseiller financier afin de vérifier si le fonds reste adapté à vos besoins.

Modifications entraînées par l'opération sur votre fonds :

- Le profil de risque de votre fonds:

Modification du profil rendement / risque : OUI, en raison des modifications du profil rendement/risque de l'OPCVM maître qui impacteront votre FCPE.

Augmentation du profil rendement/risque : OUI, en raison de l'allongement de la maturité des titres détenus en portefeuille résultant du changement de classification de l'OPCVM maître (Covéa Sécurité) de votre FCPE.

- Augmentation des frais de votre fonds : NON

Covéa Finance

Société par Actions Simplifiée au capital de 7 114 644 euros • RCS Paris B 407 625 607

Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro 97-007

Siège social : 8-12 rue Boissy d'Anglas • 75008 PARIS

Adresse postale et accueil : 8 rue Boissy d'Anglas • 75008 Paris

Tél : 01.40.06.51.50 • Fax : 01 40 06 52 40 • www.covea-finance.fr

Les modifications entraînées par l'opération de mutation de votre FCPE consécutives aux modifications de l'OPCVM maître sont répertoriées dans le tableau comparatif ci-dessous :

Principales Evolutions		
Dénomination	Covéa Sécurité Monétaire ES (après mutation)	Covéa Sécurité Monétaire ES (avant mutation)
Classification AMF	Monétaire	Monétaire Court Terme
Catégories d'actifs de l'OPCVM maître:	<p>Titres de créance négociables et instruments du marché monétaire ou obligataire:</p> <p><i>Durée de vie résiduelle maximale à l'acquisition des titres : 2 ans avec des taux révisables sous un délai maximal de 397 jours.</i></p> <p><i>Durée de vie moyenne pondérée (« Weighted Average Life » ou « WAL ») : 12 mois maximum</i></p> <p><i>Maturité moyenne pondérée du portefeuille jusqu'à l'échéance (ou «Weighted Average Maturity» ou «WAM») : 6 mois maximum.</i></p>	<p>Titres de créance négociables et instruments du marché monétaire ou obligataire:</p> <p><i>Durée de vie résiduelle maximale à l'acquisition des titres : 397 jours maximum</i></p> <p><i>Durée de vie moyenne pondérée (« Weighted Average Life » ou « WAL ») : 120 jours maximum</i></p> <p><i>Maturité moyenne pondérée du portefeuille jusqu'à l'échéance (ou «Weighted Average Maturity» ou «WAM») : 60 jours maximum.</i></p>
	<p>OPC :</p> <p><i>L'OPCVM peut investir jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'OPC de classification « Monétaire » ou « Monétaire Court Terme ».</i></p>	<p>OPC:</p> <p><i>L'OPCVM peut investir jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'OPC de classification « Monétaire Court Terme ».</i></p>
Profil de Risque de l'OPCVM maître :	<p><i>Risque de Crédit</i> <i>Risque de Taux</i> <i>Risque de Perte en Capital</i> <i>Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés ou titres intégrant les dérivés (mise à jour d'un risque existant)</i></p>	<p><i>Risque de Crédit</i> <i>Risque de Taux</i> <i>Risque de Perte en Capital</i></p>

Informations pratiques

Les documents d'information clé pour l'investisseur (DICI) de votre fonds et de l'OPCVM maître Covéa Sécurité seront disponibles sur le site de Covéa Finance : www.covea-finance.fr. Il est nécessaire d'en prendre connaissance afin de connaître la politique d'investissement de votre fonds et les risques associés. Il vous est conseillé de les lire.

Les prospectus et règlement des fonds sont adressés après un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

Covéa Finance
 8-12 rue Boissy d'Anglas 75008 Paris.
communication@covea-finance.fr

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Covéa Finance

Société par Actions Simplifiée au capital de 7 114 644 euros • RCS Paris B 407 625 607
 Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro 97-007
 Siège social : 8-12 rue Boissy d'Anglas • 75008 PARIS
 Adresse postale et accueil : 8 rue Boissy d'Anglas • 75008 Paris
 Tél : 01.40.06.51.50 • Fax : 01 40 06 52 40 • www.covea-finance.fr